Volume 29 • Numéro 1
Bulletin municipal de Drummondville
JANVIER 2017

LE BULLETIN

Le nouveau CALENDRIER DES COLLECTES

en vigueur le 1er février

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SYLVICOLE DANS LA FORÊT DRUMMOND

ADOPTION D'UN BUDGET DE 109,9 M$ POUR 2017

DRUMMONDville
Capitale du développement

drummondville.ca

/villedrummondville

ALEXANDRE CUSSON
Maire
DRUMMONDVILLE

LA VILLE, À L'IMAGE DE VOTRE DYNAMISME

**Chère Drummondvilloise,
cher Drummondvillois,**

J'espère que vous avez passé un agréable temps des Fêtes auprès de votre famille, de vos proches et amis. Ce moment de répit en est un important pour lâcher prise et pour se reposer afin de pouvoir continuer à vivre nos passions tout le reste de l'année.

Cela étant, vous avez été plusieurs à participer à l'événement *Drummondville sur son 31* qui nous a émerveillés cette année. D'ailleurs, je tiens, entre autres, à souligner l'inoubliable moment que nous a offert une fierté drummondvilloise, Brigitte Boisjoli, qui a animé la foule par ses magnifiques interprétations, et ce, avec toute la fougue qu'on lui connaît.

Vous avez été plus de 20 000 personnes à profiter de la température extraordinaire pour parcourir le centre-ville lors des festivités du Nouvel An. Je peux vous assurer que toute l'organisation a déjà hâte de se déployer pour mettre de l'avant la 4e édition de *Drummondville sur son 31* en 2017, afin que nous puissions, à nouveau, partager ensemble des moments agréables pour souligner la nouvelle année.

Je profite de cette publication pour féliciter l'équipe du Village illuminé qui nous a offert, encore une fois cette année, un lieu unique où il est possible de vivre les plus beaux côtés de l'hiver. Nous avons pu non seulement y retrouver un décor féérique offrant plus de 45 activités intérieures et extérieures, mais également de l'animation de grande qualité dans les rues et les différentes maisons d'époque. D'ailleurs, tous ces préparatifs ne sont pas étrangers à une augmentation de 30 % de la clientèle qui a été notée par rapport à l'édition 2015.

Finalement, je tiens à vous remercier pour votre participation dynamique à chaque activité proposée par la Ville et ses partenaires. Si Drummondville est un lieu vivant et novateur, c'est d'abord et avant tout grâce à ses citoyennes et citoyens, toujours prêts à s'impliquer pour construire une communauté où il fait bon vivre.

Encore une fois, je vous souhaite une excellente année 2017 auprès des gens que vous chérissez.

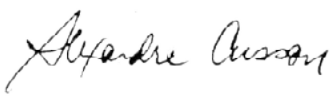

> **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE + TV + WEBDIFFUSION)**
Les lundis 6 et 20 février, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (413, rue Lindsay)

> **ÉMISSION *POUR DRUMMONDVILLE***
Les lundis 13 et 27 février, à 19 h, et les mardis 14 et 28 février, à 20 h, à CogecoTV

> ***PARLONS DRUMMONDVILLE***
Les mardis 7 et 21 février, à 7 h 40 (105,3 Rouge FM) et à 8 h 40 (ÉNERGIE 92.1)

DRUMMONDville
Capitale du développement

drummondville.ca

/villedrummondville

NOUVEAUTÉ

INFO CITOYEN
Vos infos, là maintenant

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION
Service des communications

COLLABORATION
Services municipaux et organismes paramunicipaux
Partenaires de la Ville
Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE
Communication Jean Dufresne

IMPRESSION
Imprimerie F.L. Chicoine

TIRAGE
37 000 copies

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
C.P. 398 J2B 6W3
819 478-6550
drummondville.ca

PROCHAINE PARUTION
Mars 2017

Bulletin imprimé sur papier recyclé

ACTUALITÉS

Les nouveaux calendriers de collectes ont été distribués aux résidents

Plus tôt en janvier, la Ville de Drummondville a procédé à l'envoi, par la poste, du nouveau calendrier de collectes des matières résiduelles. Chaque résidence aura reçu celui qui correspond à son secteur.

Ce calendrier entrera officiellement en vigueur le 1er février 2017 pour une période de cinq ans. Des copies papier sont disponibles à l'hôtel de ville, situé au 415, rue Lindsay, et au Service des travaux publics, situé au 1005, rue Saint-Thomas.

RÉVISION DU CALENDRIER

La Ville a modifié la conception du calendrier de collectes afin d'en simplifier la consultation. Les citoyens devront s'habituer à de nouvelles journées de collectes, peu importe leur secteur. Pour ce faire, un calendrier de collectes a été associé à chacun des huit secteurs de la ville. Cette nouvelle approche, plus personnalisée, permettra aux Drummondvillois de connaître précisément les journées de collectes pour leur secteur uniquement, autant pour les ordures, qui seront ramassées toutes les trois semaines, les matières recyclables, toutes les deux semaines, et les matières organiques, collectées à l'année, selon une fréquence hebdomadaire de la mi-avril à la mi-novembre et bimensuelle de la mi-novembre à la mi-avril. S'ajoutent à ces collectes régulières, les trois collectes de rebuts encombrants, les deux collectes de surplus de feuilles et la collecte des sapins de Noël.

CARTE INTERACTIVE DES SECTEURS ET CALENDRIERS EN LIGNE

Le citoyen peut aussi connaître son secteur de collectes en consultant la carte interactive des secteurs de collectes sur la page d'accueil du www.drummondville.ca. Au besoin, il peut même inscrire le nom de sa rue dans l'onglet de recherche, ce qui l'associera automatiquement à un secteur précis. Les calendriers de chacun des huit secteurs de collectes sont aussi disponibles au même endroit.

PROGRAMME BAC +

Les propriétaires drummondvillois désirant se prévaloir, à compter du 1er février 2017, d'un bac vert ou brun plus grand, et ce, sans frais supplémentaires, peuvent le faire en formulant une demande en ligne au www.drummondville.ca (*Citoyen*, onglet *Ma propriété*, sous-section *Programme Bac +*) ou en téléphonant au 819 478-6572.

ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER DANS VOS CENTRES COMMUNAUTAIRES!

CENTRE COMMUNAUTAIRE CLAUDE-NAULT

• **PLAISIRS D'HIVER**
Du 4 février, de 13 h à 17 h, au parc Boisbriand

• **RELÂCHE SCOLAIRE**, 5 -12 ans
Du 27 février au 3 mars, de 6 h 30 à 17 h 30, au pavillon Lessard

• **DISCOS-ARCADES**, 8-12 ANS
10 février, de 19 h à 22 h

• **GARDIENS AVERTIS**, à partir de 11 ans
10 février. Info : 819 479-8686, poste 225

• **CUISINE COLLECTIVE**
Info : 819 479-8686, poste 232

• **CONFÉRENCES EN HORTICULTURE**
1er février : *Le béton dans la création d'ornements pour le jardin*
1er mars : *Bonsaï : sculpter le vivant*

Info : 819 479-8686 • cclcn.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE

• **RELÂCHE SCOLAIRE,** 5 -12 ans
Inscription dès maintenant!

• **ATELIER DE PHOTOS**
25 février, de 9 h à 16 h
Parties théorique et pratique. Coût : 30 $

• **ATELIER SUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE,** 14 ans et +
10 ou 18 février, de 9 h à 16 h. Coût : 20 $

Info : 819 477-4324 • ccrsjb.qc.ca

• **FORMATION PROGRAMME DAFA,** à partir de 15 ans
Offerte par les centres communautaires de Drummondville
23 au 26 mars. La formation se tiendra au CCPL.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD

• **FORMATION PARENT-GUIDE / PARENT-COMPLICE**
7 février, à 19 h 30 - Miniconférence et séance d'information

• **FÊTE DES FLOCONS**
Dimanche 12 février, de 11 h à 17 h, à l'école Christ-Roi

• **RELÂCHE SCOLAIRE,** 5 - 12 ANS
Du 27 février au 3 mars, de 6 h 30 à 18 h
Inscription dès maintenant!

• **CONFÉRENCE MAXIME MARTIN**
7 mars, à 19 h. Places limitées!

Info : 819 478-0202 • ccd-s.org

CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA SAINT-CHARLES

• **FÊTE DES FLOCONS, dans le cadre de Plaisirs d'hiver**
Dimanche 5 février, à 11 h, au parc Rosaire-Smith

Info : 819 477-4530 • ccscharles.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JOACHIM-DE-COURVAL

• **SOIRÉE PIZZA,** activités familiales
Vendredi 17 février, de 18 h à 21 h

Info : 819 397-2666 • facebook.centrecommunautairest-joachim

Adoption d'un budget de 109,9 M$ pour 2017

Discours lu par le maire, M. Alexandre Cusson, en séance publique spéciale le lundi 12 décembre 2016

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je dépose devant vous ce soir le contenu du budget 2017 de la Ville de Drummondville. Cette année, le budget est de 109,9 M$.

Je tiens d'emblée à remercier tous les directeurs et leurs équipes qui ont travaillé de façon intense et soutenue et qui ont respecté les engagements pris par les membres du conseil. Je peux également vous mentionner que les besoins et les demandes de la population ont été dûment analysés par notre équipe afin de pouvoir y répondre le plus judicieusement possible. L'ensemble du processus, afin d'avoir un budget équilibré, a été mené avec grande rigueur et avec la forte volonté de respecter la capacité de payer des contribuables.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe qui est mené sur une période de plusieurs mois, s'amorçant avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail commence au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble du conseil municipal qui s'assure que les orientations sont respectées et que chaque dollar est judicieusement dépensé.

Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé au processus avec intérêt et se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Je souligne d'une façon toute particulière le travail de coordination effectué par notre directeur général, M. Francis Adam, notre trésorier, M. Benoit Carignan, notre directeur des communications, M. Maxime Hébert-Tardif, et mon directeur de cabinet, M. Mathieu Audet.

REVENUS

Regardons d'abord les revenus.

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celle des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs. La plus récente étude à ce sujet de HEC Montréal faisait état d'un écart favorable de près de 18,5 % par rapport à la moyenne. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 $, il en coûte bien moins, soit 0,816 $, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

Impôt foncier et tarification des services

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'*impôt foncier* et de la *tarification des services*. En 2017, une proportion de 81,2 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 89 200 000 $.

En-lieux de taxes

Les *en-lieux de taxes* perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 4 021 000 $ ou 3,7 % des revenus.

Services récréatifs et communautaires et services rendus

Quant aux *services récréatifs et communautaires* et aux *services rendus*, ils s'élèveront respectivement à 2 008 000 $ et à 2 927 000 $ et représenteront 1,8 % et 2,7 % du budget.

À cet égard, je vous rappelle que la Ville a conclu une entente, en 2015, avec une majorité de municipalités de la MRC de Drummond quant à l'utilisation des équipements supralocaux, comme les installations sportives, afin que les coûts exigés aux non-résidents reflètent la réalité. L'instauration d'une plus grande équité dans le paiement des coûts liés à ces équipements permet à la Ville d'engendrer de nouveaux revenus et de s'assurer que les Drummondvillois n'assument pas, dans leurs comptes de taxes, des dépenses permettant de fournir des services à un groupe qui ne paie pas de taxes chez nous. Cela étant, les revenus reliés aux supralocaux du budget 2017 sont de 590 000 $, comparativement à 500 000 $ en 2016. Ils atteindront approximativement 730 000 $ en 2019.

Autres revenus de sources locales et revenus de transferts

Pour ce qui est des *autres revenus de sources locales*, ils seront de 6 200 000 $ ou 5,6 % du budget qui comprend 2 100 000 $ qui proviennent des droits de mutation, 1 350 000 $ pour le loyer du campus universitaire de Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières et 1 750 000 $ de revenus d'infractions en lien avec la cour municipale.

Les *revenus de transferts*, qui sont des subventions à recevoir au cours de l'exercice financier 2017 des gouvernements provincial et fédéral, seront de 4 082 000 $ et équivaudront à 3,7 % du budget.

Appropriations de surplus

Du côté des *appropriations de surplus*, le montant total sera de 1 462 000 $, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier.

De ce montant, 1 300 000 $ sert de provision pour écart budgétaire en raison d'une éventuelle variation de la croissance économique. S'ajoute à cela une appropriation de 162 000 $ du fonds environnemental pour des projets en lien avec le plan d'action de la rivière Saint-Germain.

La Ville appropriera également 400 000 $ au fonds environnemental afin de mettre de l'avant le programme Bac +, qui offrira la possibilité aux propriétaires de résidence, d'immeuble locatif ou d'immeuble mixte d'obtenir, sans frais supplémentaires, la capacité adéquate pour les matières recyclables et organiques dans le but d'en assurer une gestion responsable.

DÉPENSES

À présent, regardons du côté des dépenses par service.

Administration générale

Au chapitre de l'*administration générale*, qui comprend la mairie, la direction générale, les services des communications, des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à 11 514 000 $, soit 10,5 % du budget global.

Sécurité publique

Le poste *sécurité publique* représente 15,5 % du budget, c'est-à-dire une somme de 17 048 000 $. De ce montant, une somme de 10 465 000 $ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les opérations du Service de sécurité incendie et sécurité civile requerront 5 838 000 $ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaudront à 745 000 $.

Travaux publics et services techniques

Au poste *travaux publics et services techniques*, les dépenses prévues seront de 19 697 000 $ en 2017, soit 17,9 % du budget. On y retrouve :

- Le déneigement pour 4 790 000 $;
- Les dépenses reliées à la voirie pour 3 277 000 $;
- L'entretien de nos édifices pour 3 642 000 $;
- Le Service de l'urbanisme et des permis pour 2 025 000 $;
- Les parcs et espaces verts pour 2 656 000 $.

Génie et environnement

En *génie et environnement*, l'allocation est de 15 235 000 $, soit 13,8 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du Service du génie et de la géomatique de même que les coûts ▶

Discours sur le budget 2017 (suite)

d'exploitation de l'usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées, pour un total de 6 866 000 $.

Pour ce qui est du Service du développement durable et de l'environnement, le budget alloué est de 1 073 000 $.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné par les principes du développement durable. La Ville met ainsi en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 4 364 000 $. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre.

Vie citoyenne et transport en commun

Pour ce qui est de la *vie citoyenne* et du *transport en commun*, les coûts prévus seront de 3 514 000 $ ou 3,2 % du budget. Les coûts d'opération du transport en commun sont évalués à 2 638 000 $. À ce chapitre, la Ville poursuivra son plan de développement quinquennal adapté aux nouveaux besoins d'une ville en expansion et offrira un ajout d'heures de service de transport par autobus à partir de l'automne 2017. Les détails seront d'ailleurs annoncés au cours du 2e trimestre de 2017.

Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

Finalement, rappelons qu'à terme, soit en 2018, la Ville aura investi 1 000 000 $ de plus par année au chapitre du transport en commun.

Développement économique

Le *développement économique* retient de son côté 4 146 000 $ ou 3,8 % du budget, dont 3 487 000 $ iront à la Société de développement économique (SDED). D'ailleurs, dans sa mission, en plus du développement économique où elle excelle, la SDED est responsable des opérations et du développement du Centrexpo Cogeco, du tourisme et des grands événements, puis de l'aéroport.

De son côté, Commerce Drummond continuera sa mission qui consiste à valoriser et à favoriser le développement commercial sur l'ensemble du territoire. À ce chapitre, 659 000 $ lui seront accordés en 2017.

Loisirs et vie communautaire

Au chapitre *loisirs et vie communautaire*, Drummondville consacrera 8 106 000 $ ou 7,4 % du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront 5 035 000 $. Également, une somme de 1 716 000 $ sera allouée aux arénas intérieurs et aux patinoires extérieures.

Le conseil a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres communautaires et de nos organismes. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville et deviennent des références pour plusieurs citoyennes et citoyens. J'en profiterais d'ailleurs pour adresser mes remerciements, au nom du conseil, à toutes les personnes qui œuvrent dans ce milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Arts, culture et bibliothèque

Pour ce qui est des *arts, de la culture et de la bibliothèque*, une somme de 5 379 000 $ a été retenue pour l'année 2017. Cela équivaut à 4,9 % du budget global.

On y retrouve, entre autres, des investissements dans notre nouvelle bibliothèque publique de 2 310 000 $.

D'ailleurs, j'ai eu la chance, dernièrement, de constater l'état d'avancement des travaux qui y sont effectués et je crois que je peux vous mentionner aujourd'hui qu'elle deviendra assurément l'une des fiertés de notre ville et un élément motivateur pour les citoyennes et citoyens voulant développer une culture de la connaissance.

Ayant le souci que tous puissent avoir accès à la culture et à l'information aisément, nous sommes particulièrement fiers de pouvoir mentionner que dès le 1er janvier 2017, toutes les citoyennes et citoyens pourront profiter des services de notre bibliothèque municipale gratuitement.

Notons qu'il y aura d'importants ajouts matériels et physiques étant donné l'organisation des lieux, une augmentation des heures d'ouverture et un accroissement de l'achalandage estimé et qu'ainsi, dans le but de répondre à ces besoins, sept nouveaux emplois seront créés.

Afin d'avoir une bibliothèque bien garnie et ayant comme objectif que ses différents rayons contiennent des œuvres diversifiées, 423 000 $ seront octroyés à l'achat de divers documents, comme des volumes, des revues ou des disques numériques polyvalents. Il s'agit d'une augmentation de 60 % par rapport au budget 2016.

De plus, un montant de 15 000 $ servira à animer diverses activités de lecture, ce qui permettra la réalisation de la mission d'information, d'éducation, d'alphabétisation et de culture.

Toujours dans le souci de bonifier l'accessibilité à la bibliothèque publique, le nombre d'heures d'ouverture du bâtiment passera de 53 à 65 par semaine.

Un montant de 902 000 $ a été alloué au fonctionnement de la Maison des arts Desjardins Drummondville, tandis que 503 000 $ iront au Mondial des cultures. Rappelons que du montant total alloué au Mondial, 80 000 $ proviennent d'une entente entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, 103 000 $ sont prévus en services et la Ville octroie une subvention spéciale, qui se termine cette année, au montant de 50 000 $. C'est donc dire que la subvention annuelle récurrente accordée par la Ville de Drummondville à ce grand événement est de 270 000 $.

Après une année 2016 exceptionnelle où il a battu des records d'achalandage, notamment dû au retentissant succès qu'a connu le Village hanté, le Village québécois d'antan pourra profiter d'une somme de 300 000 $ afin de poursuivre son développement et de contribuer au rayonnement de notre ville.

▶

Discours sur le budget 2017 (suite)

Immobilisations payées à même le budget
Une somme de 3 500 000 $, soit 3,2 % du budget, ce qui représente un ajout de 150 000 $ comparé à l'année 2016, et un ajout de 1 500 000 $ comparativement à l'année 2015, ira également aux *immobilisations payées à même le budget*, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante.

Comme maire, j'avais donné une orientation claire, en 2015, à l'effet qu'il serait souhaitable que l'on paie une plus grande part de nos immobilisations à même nos revenus, cette façon de faire nous permettant d'exercer un meilleur contrôle de la dette. D'ailleurs, nous avons l'intention de poursuivre dans cet esprit au cours des prochaines années.

Autres activités
Des dépenses de 1 405 000 $ ou 1,3 % du budget sont allouées aux *autres activités*. Notons que 275 000 $ iront à l'Office municipal d'habitation et un montant de 230 000 $ sera alloué à la poursuite du programme d'aide à la rénovation pour les bâtiments commerciaux ou mixtes du centre-ville et du quartier Saint-Joseph.

Nous prévoyons également une réserve budgétaire de 900 000 $.

Masse salariale
À ce stade-ci, il m'apparaît important de vous formuler quelques observations quant à l'une de nos plus importantes dépenses, la masse salariale de votre fonction publique.

D'entrée de jeu, il m'importe de souligner que les contribuables drummondvillois sont servis par une fonction publique dévouée et compétente, dirigée de main de maître par notre directeur général, M. Francis Adam.

Depuis son entrée en poste, en 2014, M. Adam a procédé, appuyé par le conseil, à plusieurs ajustements à notre structure organisationnelle, dans le but d'assurer à la population des services de qualité, toujours à un coût raisonnable qui, il faut le dire, fait l'envie de plusieurs municipalités au Québec. Certains postes ont été transformés, d'autres ont été créés ou abolis, alors que le nombre d'employés à la Ville est demeuré sensiblement le même depuis 2012.

Ces changements sont aussi rendus nécessaires pour ajuster l'équipe municipale aux besoins engendrés par la croissance et le développement remarquable de notre ville.

De même, différentes législations provinciales ont dû être considérées dans ces modifications. À titre d'exemple, au cours des trois dernières années, l'ajout d'un total de neuf pompiers a été nécessaire pour nous conformer au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie.

D'ailleurs, en fin de mandat, le conseil municipal qui nous a précédés avait commandé une étude professionnelle afin que soit analysé le fonctionnement administratif de la Ville.

Ces différents facteurs considérés, nous sommes aujourd'hui, j'en suis convaincu, plus forts, en plus d'être plus disponibles.

En termes budgétaires, la masse salariale constitue 21 % du budget total de la Ville, ce qui correspond à une proportion équivalente à celle de 2012. Au cours de la même période, la semaine de travail des employés cols blancs et cadres est passée de 32,5 à 35 heures par semaine, permettant ainsi d'élargir l'accessibilité des services municipaux sur l'heure du dîner et de réduire le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les membres de notre équipe.

Par ailleurs, malgré ces changements et ces ajustements, la croissance de la rémunération entre 2012 et 2016 a été légèrement inférieure à ce qu'elle avait été dans la période précédente, de 2008 à 2012. C'est tout à l'honneur de notre équipe de direction.

Votre conseil continuera d'être vigilant en matière de contrôle des coûts et tout particulièrement de la masse salariale. L'adoption par le gouvernement du Québec, au cours des dernières semaines, du projet de loi 110 favorisant un meilleur équilibre dans le cadre des relations de travail dans le secteur municipal devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Service de la dette
Le service de la dette s'établit à 20 356 000 $, soit 18,5 % du budget global. Le remboursement en capital sera de 16 721 000 $ en 2017.

Charge fiscale moyenne par unité d'occupation
À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des résidences d'un logement. Selon le profil financier 2016 publié par le ministère des Affaires municipales, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2777 $, alors qu'elle s'établit à 2114 $ à Drummondville, un écart appréciable de 31 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 673 $ par année de moins en taxes et tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec.

TAXES FONCIÈRES

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification. Cette réalité a une répercussion réelle sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

En incluant la tarification des services, la hausse de la charge fiscale moyenne pour les contri- ▶

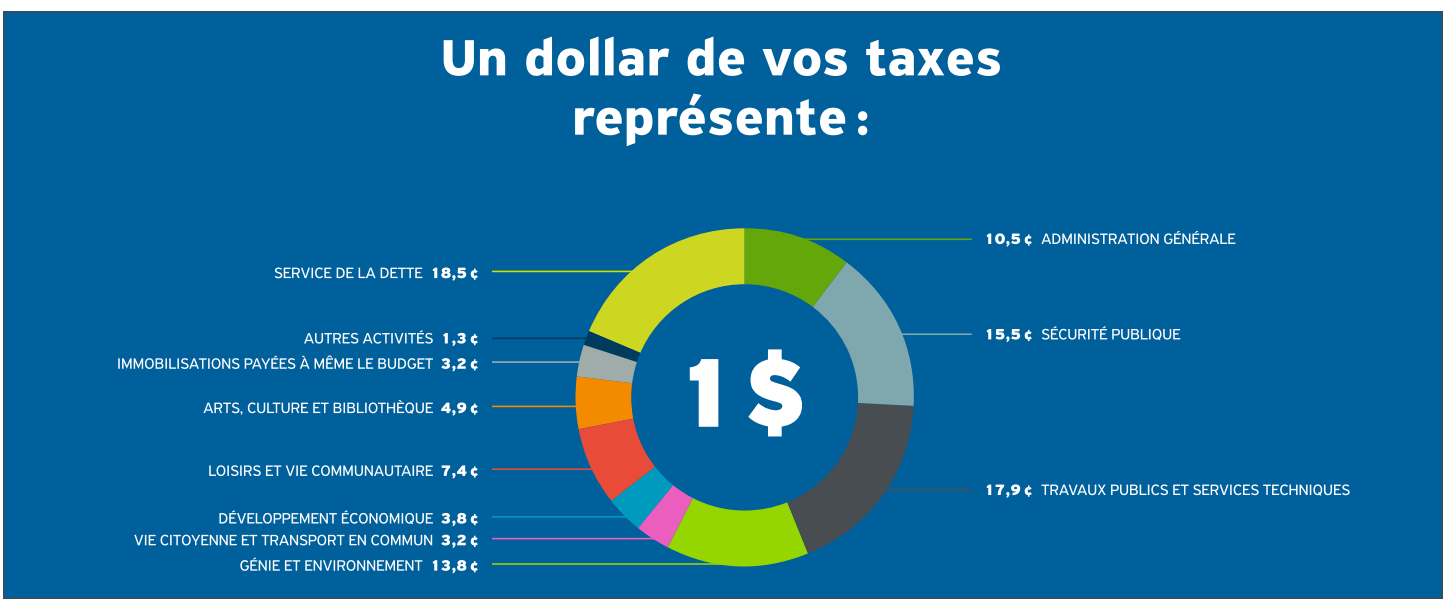

Discours sur le budget 2017 (suite)

buables sera d'environ 1,3 %. Pour la maison moyenne, cela représente une différence d'environ 25 $ pour l'année 2017. N'eût été du développement économique remarquable de Drummondville, la hausse aurait pu atteindre 3,4 %. Avec cette augmentation contrôlée, la Ville de Drummondville s'assure de préserver sa compétitivité et son attractivité et respecte la capacité de payer des contribuables. Il est à noter que Le *Conference Board* du Canada prévoit une augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,82 % en 2017. La hausse de la charge fiscale moyenne se trouve donc à être moindre de 0,52 % comparativement à l'augmentation prévue, en 2017, de l'IPC.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,818 $ par 100 $ d'évaluation foncière en 2017. Quant à lui, le taux de taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,75 $.

TARIFICATION DES SERVICES

Pour l'année 2017, j'ai le plaisir de confirmer qu'il n'y aura aucun changement à la tarification des différents services.

Le gel des tarifications que nous avons pratiqué tout au long de notre mandat a un effet bénéfique pour les propriétaires dont la valeur de la résidence est inférieure à la moyenne des propriétés drummondvilloises.

Collecte sélective, déchets et matières organiques

La tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables demeure à 106 $ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 96 $ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

Pour ce qui est du service de collecte, de transport et de traitement des matières organiques et putrescibles, la tarification annuelle demeure également la même à 39 $. Pour les immeubles de 10 logements ou plus, elle sera de 28 $ par unité d'occupation.

Vidange des fosses septiques

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 $ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

Eau potable

Statu quo aussi pour la tarification de l'eau potable à 123 $ pour les résidences unifamiliales et à 113 $ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,31 $ le mètre cube.

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure à 100 $ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 $ le mètre cube.

Traitement des mouches noires

En 2017, la tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 6 $, 9 $ ou 13 $ par unité d'occupation, selon le type d'immeuble.

ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES (INCLUANT LA TARIFICATION DES SERVICES)

Dans le même ordre d'idées, j'attire votre attention sur des statistiques révélatrices portant sur la bonne santé financière de Drummondville et sur une taxation générale des plus compétitives quand on suit son évolution au fil des ans.

Prenons une résidence unifamiliale dont le coût des taxes foncières incluant la tarification des services était, avec la valeur de 1993, de 1833 $. En tenant compte de l'indice des prix à la consommation, ce même compte de taxes serait aujourd'hui de 2615 $.

Or, le coût réel des taxes pour cette même maison sera de 1948 $ en 2017, une donnée qui se compare fort avantageusement à d'autres villes avoisinantes ou comparables, d'autant plus que la qualité de vie à Drummondville a connu un développement sans précédent.

Pour la maison moyenne à Drummondville, dont le compte de taxes se chiffrait en 2016 à 1936 $, il en aurait coûté 2217 $ à Granby et à Saint-Hyacinthe, 2171 $ à Saint-Jérôme, 2305 $ à Sorel-Tracy et 2129 $ à Victoriaville, pour ne nommer que ces villes-là.

PAIEMENT SUR 12 MOIS

On le sait, un compte de taxes représente un montant important pour les contribuables. Si une maison demeure assurément le meilleur placement que l'on puisse faire dans une vie, de nombreux frais y sont rattachés et il peut parfois être difficile d'acquitter ses différentes obligations, notamment son compte de taxes, en un ou trois versements.

Parce que le conseil municipal est préoccupé par cette réalité, notamment pour les jeunes familles, les retraités et les propriétaires à revenus modestes, la Ville de Drummondville a mis en place l'an dernier un programme de paiements préautorisés qui permet d'échelonner le paiement du compte de taxes sur une période de 12 mois. En 2016, cette mesure aura connu beaucoup de succès en facilitant la planification budgétaire de 850 foyers.

Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible d'acquitter les comptes de taxes en un ou trois versements égaux, une mesure également très appréciée par les contribuables depuis de nombreuses années.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les investissements prévus en 2017 au plan triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 47 834 200 $. Cependant, la portion supportée par les contribuables drummondvillois sera de 27 726 600 $, considérant les diverses subventions attendues des différents programmes gouvernementaux. Pour votre information, les prévisions pour les années 2018 et 2019 ne sont que des estimations.

Infrastructures, voirie, réfection de trottoirs et de stationnements, circulation et mobilité active

Nous connaissons tous l'importance pour une municipalité de maintenir et de développer les infrastructures, la voirie, l'état des trottoirs et des stationnements, la circulation ainsi que la mobilité active, et, à cet effet, pour 2017, les investissements seront de 7 887 000 $. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons investir plus de 27 M$ à ce chapitre.

En ce qui a trait à la prochaine année, les principaux travaux de réfection seront exécutés sur le boulevard Saint-Joseph (de la rue Brouillette à la route 139), le boulevard Patrick (de la rue de l'Émissaire au chemin du Golf Ouest), le boulevard Jean-de Brébeuf (il s'agit de deux montées du pont d'étagement de la 55), la rue Saint-Damase (du boulevard Saint-Joseph à la rue Notre-Dame), la rue des Écoles (de la rue du Moulin à l'hôtel de ville), le boulevard Jean-de Brébeuf (du boulevard Mercure au boulevard Saint-Joseph), et une portion du chemin du Golf Ouest.

Des réparations de pavage et de l'accotement, totalisant des coûts de 57 000 $, seront effectuées sur la rue Montplaisir (entre le poste de pompage et le boulevard de l'Université).

Des investissements de 178 000 $ sont prévus pour la réfection du passage piétonnier menant à la piscine Woodyatt. Notons de surcroît qu'il y aura divers travaux qui seront effectués, au coût de 105 000 $, concernant le tunnel piétonnier Saint-Frédéric, situé près de l'entreprise Osram Sylvania.

Avec le fonds de carrières et sablières, nous procéderons au resurfaçage du chemin Tourville (du boulevard Jean-de Brébeuf à la route 139), des travaux qui totaliseront 300 000 $.

Un budget de 527 000 $ est également prévu pour la réfection de différents trottoirs ou bordures. Le boulevard Saint-Charles et la rue Hains sont deux artères ciblées.

Administration

Un investissement de 600 000 $ sera fait dans le secteur des communications afin de doter Drummondville d'un outil d'autopromotion permanent en bordure de l'autoroute 20. Cet investissement permettra de faire connaître l'offre globale de Drummondville aux utilisateurs de l'autoroute. En effet, deux structures d'affichage numérique seront érigées, en direction est et ouest.

▶

Discours sur le budget 2017 (suite)

Des investissements en informatique de 596 700 $ sont prévus par la Ville en 2017. Ils consistent en une mise à jour des équipements et une modernisation des outils de soutien à l'organisation.

Eau potable et eaux usées
En ce qui a trait aux investissements concernant l'eau potable et les eaux usées, ils seront de l'ordre de 10 295 200 $, mais il n'en coûtera que 2 775 500 $ aux contribuables étant donné les subventions attendues, totalisant un montant de 7 519 700 $, des différents paliers gouvernementaux.

Plus précisément, une mise à niveau du surpresseur de Saint-Nicéphore, au coût de 5 857 500 $, sera effectuée. Étant donné la subvention confirmée de 4 861 700 $ pour ce projet, le montant défrayé par la Ville sera de 995 800 $.

Un investissement de 1 750 000 $ sera mis de l'avant en 2017 afin de réaliser des plans et devis concernant le projet de modernisation de l'usine de traitement d'eau. Il est à noter qu'il n'y a pas de coûts rattachés à la mise en œuvre de ces plans et devis étant donné qu'une subvention, soit le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, couvre l'entièreté de l'investissement.

Ainsi, nous prévoyons commencer les travaux de modernisation de l'usine en 2018. Le coût total du projet, qui s'échelonnera jusqu'en 2022, est estimé à 55 000 000 $. La valeur estimée des subventions confirmées pour cette phase 1 du projet est de 34 200 000 $. Le montant à défrayer par la Ville sera donc approximativement de 18 000 000 $ et de 2 800 000 $ pour les municipalités avoisinantes, sur une période de six ans.

Édifices, parcs et espaces verts et machinerie
La liste des immobilisations prévues en 2017 comprend également les montants et postes suivants : 957 000 $ pour les édifices, 539 600 $ pour les parcs et espaces verts, et 1 270 600 $ pour la machinerie.

Loisirs
Les projets du secteur des loisirs totalisent une somme de 2 828 200 $. Considérant les subventions attendues de 493 600 $, le coût net sera de 2 334 600 $ pour la Ville.

Nous référons notamment aux différents travaux de rénovation, au coût de 850 000 $, de la piscine Frigon, à la création du nouveau parc-école aux Quatre-Vents, dans le secteur Saint-Nicéphore, ainsi qu'à un investissement dans les parcs de l'école du Sentier et de l'école Saint-Étienne.

La Ville octroie également 50 000 $ pour l'achat de vitres pour le local de la gymnastique du complexe sportif et 50 000 $ quant à la réfection d'un terrain de tennis intérieur à René-Verrier.

Il y aura plusieurs ajouts d'abris des joueurs pour les parcs Messier et des Bénévoles 2 qui totaliseront un montant de 26 000 $. Un système de poulies pour les tremplins de l'Aqua complexe sera installé pour 16 000 $.

Notons un investissement de 248 000 $ au parc Boisbriand concernant le chalet et la patinoire du parc. Également 115 000 $, d'un investissement de la somme totale de 205 000 $ de la réfection des parcs, sont prévus pour les parcs des Jésuites, Pierre-Lemaire et Roland-Tessier. Il y aura aussi ajout de gazon au stade de baseball Jacques-Desautels, au coût de 10 000 $.

Une étude, au coût de 50 000 $, sur l'offre de plein air sur le territoire de Drummondville sera effectuée afin d'identifier nos besoins pour les prochaines années.

Projets spéciaux
Les projets spéciaux retiendront de leur côté 15 264 000 $, dont 5 889 700 $ sont en attente d'une réponse aux demandes de différentes subventions gouvernementales. Si toutes les subventions se confirment, le montant à défrayer par la Ville pour les projets spéciaux sera de 9 374 300 $.

La revitalisation du quartier Saint-Joseph
Toujours dans l'esprit de revitaliser le quartier Saint-Joseph, un montant de 700 000 $ a été alloué pour soutenir les différentes initiatives du comité en place. D'ailleurs, à la suite d'une consultation publique des plus productives, plusieurs bonnes idées ont été présentées et sont sous analyse. Nous sentons réellement un vent de fraîcheur pour ce secteur à tradition ouvrière qui accueille une population vivant, trop souvent, dans la précarité. L'objectif de la revitalisation du quartier Saint-Joseph est de lui donner l'appui nécessaire afin qu'il se dynamise à nouveau et qu'il réalise tout son potentiel économique et social.

L'agrandissement et le prolongement de la piste de l'aéroport
Un autre investissement important de ce programme triennal d'immobilisations est assurément le prolongement de la piste de l'aéroport, avec la mise de l'avant de la phase 2 du projet. En 2017, une somme de 4 300 000 $ est prévue. Toutefois, il n'en coûtera que 2 580 000 $ à la Ville étant donné l'apport de 1 720 000 $ qui provient de l'Agence du développement économique du Canada.

Dans un premier temps, il faut rappeler que les travaux effectués cet automne, soit ceux de la phase 1, étaient souhaités depuis 1983. C'est effectivement cette année-là que la Ville avait fait sa première demande de décret au gouvernement afin de pouvoir agrandir la piste. Les subventions n'ayant été accordées qu'en 2016, nous pouvons maintenant remettre à neuf la piste existante qui date, tout de même, de 1967. Compte tenu de l'état de la chaussée, ces réparations majeures étaient grandement nécessaires, ne serait-ce que pour garder l'aéroport ouvert et pour maintenir un niveau de sécurité adéquat pour les usagers. Nous pouvons dire, en vérifiant le résultat des réparations qui ont été effectuées, que nous avons maintenant une piste d'aéroport de premier plan.

Moderniser l'aéroport dans l'optique d'avoir des installations sécuritaires pour des avions d'affaires était nécessaire pour répondre, d'une part, aux demandes des entrepreneurs d'ici et pour accueillir, d'autre part, une clientèle d'affaires de plus en plus présente à Drummondville. En ce sens, le projet de prolongement fera donc de notre aéroport une véritable infrastructure de transport capable de contribuer au développement économique de la ville en accueillant tous les modèles d'avions d'affaires.

Étude quant aux refoulements d'égouts
Une étude quant aux refoulements d'égouts, au coût de 50 000 $, est prévue par la Ville en 2017.

Projets spéciaux en attente de réponses aux demandes de subventions
En ce qui a trait aux projets spéciaux que je vous présente maintenant, il est important de rappeler que la Ville est en attente de réponses aux demandes de subventions qui ont été effectuées. Évidemment, selon les réponses obtenues à ces demandes, certains projets pourraient être reportés ou carrément abandonnés par le conseil. Il est essentiel pour nous que ces projets soient subventionnés par les autres paliers gouvernementaux, dans le but d'assurer un contrôle serré de notre endettement et, conséquemment, de la charge fiscale des contribuables.

Le complexe soccer intérieur - aréna
Concernant la construction d'un complexe intérieur incluant une surface intérieure pour le soccer et autres sports connexes de même qu'une patinoire, l'investissement total pour le projet est de 17 430 000 $. La valeur estimée de la subvention à recevoir est de 11 620 600 $. Ainsi, si ce projet allait de l'avant, le montant défrayé par la Ville serait de 5 809 400 $. Pour 2017, un montant de 1 705 000 $ est prévu afin de réaliser les plans et les devis du projet, dont 1 136 700 $ sont en lien avec la subvention. C'est donc dire qu'un montant de 568 300 $ est à la charge des citoyens pour le prochain exercice financier.

Achat et installation des bancs au Centre Marcel-Dionne
Pour le projet d'achat et d'installation des bancs au Centre Marcel-Dionne, la valeur estimée des différents travaux est de 787 200 $. Le montant de la subvention en attente est de 393 600 $. C'est donc dire que le montant défrayé par la Ville, si le projet allait de l'avant, serait de 393 600 $. ▶

Discours sur le budget 2017 (suite)

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017-2019 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

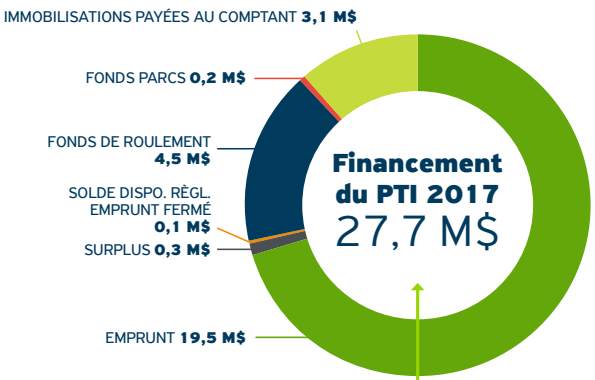

Description	2017	2018	2019
Communications	430 000 $	315 000 $	280 000 $
Informatique	596 700 $	452 000 $	455 000 $
Urbanisme	79 700 $	20 000 $	- $
Approvisionnement	70 000 $	14 500 $	- $
Géomatique	10 000 $	50 000 $	10 000 $
Services à la vie citoyenne	15 000 $	- $	- $
Sous-total — administration et autres	1 201 400 $	851 500 $	745 000 $
Sécurité publique — Incendie	59 230 $	103 000 $	40 000 $
Machinerie	1 270 559 $	1 500 000 $	1 500 000 $
Infrastructures	7 351 000 $	8 285 000 $	9 402 000 $
Eau potable et eaux usées	2 775 485 $	5 214 827 $	5 195 827 $
Édifices	957 000 $	1 369 500 $	721 450 $
Parcs et espaces verts	539 600 $	199 100 $	110 000 $
Bibliothèque	592 601 $	26 667 $	26 667 $
Culture	38 705 $	- $	- $
Loisirs	2 334 613 $	1 517 000 $	3 038 037 $
Sous-total	17 120 193 $	19 066 594 $	20 778 981 $
Projets spéciaux	9 374 277 $	13 588 422 $	11 727 421 $
Travaux de secteurs	1 232 163 $	500 000 $	500 000 $
Total	**27 726 632 $**	**33 155 016 $***	**33 006 402 $***

* Montant estimé

L'Olympia Yvan-Cournoyer
Quant au remplacement du système de réfrigération et de la dalle de béton de l'Olympia Yvan-Cournoyer, la valeur estimée du projet est de 2 900 000 $, dont 800 000 $ proviendraient d'un programme de subvention. C'est donc dire que l'investissement de la Ville, si ce projet va de l'avant, est de 2 100 000 $.

Promenade des Voltigeurs
En ce qui a trait au projet de la Promenade des Voltigeurs, le coût de l'investissement total pour le projet est estimé à 6 200 000 $, mais il en coûterait 1 733 400 $ aux contribuables, étant donné qu'une subvention de 4 466 600 $ est attendue. Pour 2017, un montant de 3 100 000 $ est prévu et une subvention de 2 233 000 $ est attendue. Dans le cas d'une réponse positive à la demande de subvention, le montant net défrayé par la Ville, pour la prochaine année, serait de 867 000 $.

Travaux de secteurs
Enfin, les travaux de secteurs retiendront une somme de 6 640 000 $ pour la prochaine année. La contribution de la Ville à ces travaux sera de 1 232 200 $.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Il importe, à ce moment-ci, de rappeler l'excellente performance de Drummondville en ce qui concerne l'évolution de l'endettement total net à long terme par 100 $ de richesse foncière uniformisée. En effet, nous estimons que le budget de ce soir permettra de maintenir ce ratio à un bas niveau (environ 1,6 %).

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,19 %, alors qu'il se situe à 1,60 % chez nous, selon le profil 2016 publié par le ministère des Affaires municipales.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

CONCLUSION

Le budget que je vous ai présenté ce soir reflète la volonté de votre conseil municipal de poursuivre sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme vous pouvez le voir, à Drummondville, nous voulons vous offrir au meilleur prix des services récréatifs et communautaires adéquats, une sécurité publique aguerrie, des loisirs qui rejoignent l'ensemble des gens et des infrastructures sécuritaires qui répondent aux besoins des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nos services administratifs et nos élus, en 2017, continueront d'assumer le leadership nécessaire pour que nous demeurions attractifs pour les travailleuses et travailleurs, afin que notre développement économique se démarque des autres municipalités. Je peux également vous mentionner que nous voulons nous assurer que les familles de Drummondville puissent s'épanouir pleinement ici, avec une offre culturelle diversifiée et intéressante pour toutes les tranches d'âge.

Cette année marquera un tournant important pour Drummondville, alors que la nouvelle bibliothèque municipale sera inaugurée. Notre ville, véritable capitale du développement, se devait de se doter d'un emplacement où la culture règne, où des milliers de jeunes pourront développer un goût à la lecture et où nos citoyennes et citoyens profiteront d'un accès à l'information gratuitement. Cette nouvelle bibliothèque en sera une de son temps et parfaitement adaptée pour l'ensemble de la population.

En somme, il importe grandement, pour la Ville, de préserver une taxation parmi les plus basses, malgré le défi que cela comporte pour chacun de nos budgets. Nous pouvons dire qu'encore une fois cette année, tous les efforts ont été déployés par nos équipes afin de proposer une qualité de vie remarquable à nos citoyennes et citoyens, et je dois vous dire que c'est ce dont nous sommes le plus fiers.

Merci de votre attention!

Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

EN ACTION

YVES GRONDIN
ygrondin@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 8

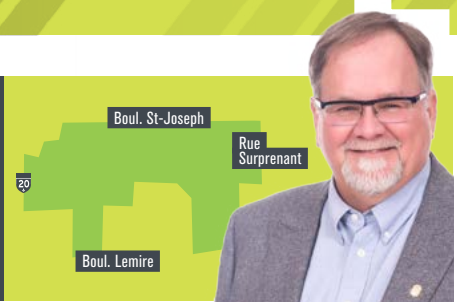

Le CCU : un lieu de participation citoyenne

J'aimerais profiter de ce billet pour remercier M. Pierre Daniel qui fut membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) depuis ses débuts en 1994. La pertinence de ses interventions et le sérieux de sa réflexion ont toujours été très appréciés. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à M. Pierre Grondin, à titre de nouveau membre, lui qui est bien connu pour avoir été directeur des affaires étudiantes et communautaires et professeur d'histoire au Cégep. Il est certain que sa connaissance du milieu drummondvillois nous sera bien utile.

Le CCU de la Ville de Drummondville est composé de trois élus et de cinq citoyennes et citoyens. Le comité est également accompagné par des membres du Service de l'urbanisme, qui présentent les dossiers sans toutefois avoir droit de vote. Les réunions bimensuelles durent en moyenne trois heures, parfois plus selon le nombre de dossiers à consulter. L'an dernier, nous avons parcouru 609 dossiers, dont 320 dossiers assujettis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 194 concernant des dérogations mineures et 74 pour des amendements.

Le comité formule des avis concernant les changements de zonage, les amendements aux règlements, les dérogations mineures et l'affichage commercial. Il fait des recommandations sur les propositions de concepts d'aménagement (nouveaux développements, petits ou grands), au moment où se décident la trame des rues et le positionnement des parcs. À travers les recommandations adressées au conseil municipal sur les projets assujettis aux PIIA, le comité aide la Ville à améliorer son cadre bâti.

Le CCU est un lieu de participation citoyenne important dans la ville. Les membres apportent leurs opinions et font part des préoccupations émises par d'autres citoyens. Tout cela vient enrichir les discussions. Ce sont justement des échanges au sein du CCU qui ont amené la Ville à demander de planifier les trottoirs ou les pistes cyclables pour les rues collectrices résidentielles dans les nouveaux développements. Le comité est sensible à la protection des milieux naturels et s'assure que notre développement soit durable. Il collabore à maintenir chez nous un milieu de vie de qualité.

PIERRE LEVASSEUR
plevasseur@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 12

Les nombreuses responsabilités d'un conseiller

Au cours de l'année 2016, j'ai eu la chance de m'impliquer dans plusieurs dossiers municipaux et il semble que 2017 ne sera pas différente.

La présente année devrait voir certains projets atteindre des phases concrètes.

COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

La concrétisation des recommandations de la commission que j'ai eu le plaisir de présider a été confiée à mon collègue conseiller, M. John Husk, qui dirige son équipe de main de maître. C'est un grand plaisir pour moi de l'accompagner dans ses démarches.

KOUNAK

À la suite des consultations des voisins de Kounak, où plus de 70 personnes sont venues nous exprimer leurs priorités (amélioration de la descente de bateaux, ajout de jeux, lien avec l'autre rive, etc.), le comité que je préside poursuit ses travaux pour acheminer des recommandations d'actions au conseil municipal au début du printemps.

AUTRES IMPLICATIONS

- Rencontres avec l'UQTR et le Cégep de Drummondville dans le cadre de l'ajout d'une formation en génie mécanique;
- Collaboration avec le comité centre-ville, présidé par M. Roberto Léveillée;
- Révision du règlement municipal relatif aux chiens potentiellement dangereux (en attente de la décision gouvernementale).

En terminant, je suis heureux de constater la finalisation du boulevard de l'Université, qui vient donner une nouvelle perspective au secteur Saint-Charles.

L'année 2017 s'annonce très occupée. Bonne année à toutes les Drummondvilloises et à tous les Drummondvillois!

CATHY BERNIER
cbernier@drummondville.ca
Conseillère
DISTRICT 1

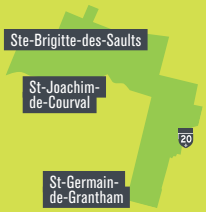

La commission des arts, de la culture et de la bibliothèque : bien vivante et prête à nourrir les réflexions

Il y a maintenant un an, j'ai eu le privilège de me voir confier, par notre maire M. Cusson, la responsabilité de présidente de la commission des arts, de la culture et de la bibliothèque.

Au cours des derniers mois, une structure intéressante s'est mise en place où les membres la composant ont eu l'occasion de se rencontrer afin de prendre connaissance du mandat octroyé et des défis qui allaient les animer.

Cette commission est composée de gens brillants, riches de connaissances et d'expériences, mais surtout très heureux et impatients de pouvoir mettre à contribution leur savoir et leurs opinions. En tant que présidente, je suis d'autant plus heureuse de diriger ce groupe de travail qui, à mes yeux, aura le mérite de dire qu'il aura contribué, à sa façon, à l'amélioration de la qualité de vie artistique et culturelle des citoyens de Drummondville.

Les dossiers sur la table sont, bien certainement, la mise en place et l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, la révision et la mise à jour de la politique culturelle, sans oublier la bonification du programme des prix Reconnaissance. Des discussions pourront nourrir la réflexion de nos services administratifs qui, à leur tour, émettront des recommandations au conseil qui aura la liberté d'accepter ou de décliner celles-ci.

DISTRICT 1
Pour le district 1, 2017 se veut une année de continuité. Plusieurs travaux ayant débuté l'année dernière se poursuivront ou se termineront. Pensons, entre autres, à la deuxième phase de resurfaçage du chemin du Golf Ouest et du boulevard Patrick ou à la construction de trottoirs sur la rue Hains. Aussi, il y aura une mise à niveau importante des équipements de parc dans le secteur Grantham. Finalement, la Ville a prévu la réalisation d'une étude de plein air pour l'ensemble de son territoire, incluant le secteur Saint-Joachim. Soyez assurés que vous serez informés de l'avancement des travaux et des projets à venir, car le succès d'un développement harmonieux s'obtient notamment par la synergie qui se crée entre le conseiller et les citoyens.

DANIEL PELLETIER
daniel.pelletier@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 11

Mener un projet à sa réalisation

Au cours des derniers mois, mon implication auprès des citoyens m'a permis de constater à quel point notre ville regorge de projets et d'idées novatrices pour le développement de notre communauté.

Ma participation à divers comités, dont celui sur la politique municipale familiale et celui des aînés, m'amène à réaliser davantage toute l'importance que doivent prendre les différentes actions concertées de la part des partenaires impliqués pour le bien-être des citoyens ayant bâti notre communauté.

En ce qui concerne le comité portant sur la politique familiale, les travaux se sont poursuivis par la rédaction du plan d'action 2016-2018. Les objectifs visés par ce plan favorisent le déploiement d'actions concrètes visant l'amélioration de la condition de vie des familles de notre municipalité. Entre autres, nous souhaitons intégrer ou consolider le « penser et agir famille » dans chacune des politiques de la Ville. De plus, nous visons à encourager les occasions de partage et de solidarité entre les familles.

Le comité portant sur la politique municipale sur les aînés ne fut pas en reste. Nos travaux nous ont amenés à déterminer les différentes actions à mettre de l'avant et à poursuivre. La conception du plan d'action triennal permettra l'atteinte de plusieurs objectifs qui auront un impact certain sur notre population et sur les personnes du troisième âge. Également, il est planifié, à moyen terme, l'aménagement d'un parcours de marche sécuritaire à l'année, au centre-ville. La campagne visant la courtoisie routière se poursuivra, avec l'ajout d'un volet pour les cyclistes. S'intensifieront les actions visant à favoriser l'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et aux espaces publics. Les commerçants pourront notamment contribuer à l'atteinte de cet objectif.

À la suite des travaux du comité consultatif, composé de résidents du quartier Domaine aux Quatre-Vents, la phase 1 de l'aménagement du parc de quartier s'est concrétisée. Les familles du secteur peuvent maintenant profiter d'installations de grande qualité, qui seront bonifiées à l'été 2017 par la réalisation de la phase 2, qui viendra conclure cet important projet.

En terminant, je désire souhaiter une merveilleuse année 2017 à toutes les Drummondvilloises et tous les Drummondvillois. Je nous souhaite de continuer à vivre dans une communauté en plein essor, tant sur le plan économique que sur le plan social.

CULTURE

Vivre en musique au centre-ville!

La Corporation d'animation Heriot et la Ville de Drummondville invitent musiciens solistes et groupes musicaux de tous genres souhaitant se produire au centre-ville à soumettre leur projet.

La place Saint-Frédéric est située au centre-ville de Drummondville. C'est un lieu dynamique et très animé pouvant accueillir près de 1000 spectateurs. Une scène équipée est offerte pouvant recevoir des groupes de plusieurs musiciens. La programmation souhaitée sera variée, mais surtout francophone et pouvant s'adresser à divers types de clientèle.

Les spectacles seront offerts les mardis, jeudis, vendredis ou samedis, en soirée.

COMMENT PARTICIPER?

Le comité de programmation acceptera les dossiers de candidature jusqu'au vendredi 10 mars 2017, à 16 h 30. Les artistes qui désirent soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire au www.animationheriot.com. Seuls les dossiers reçus par l'entremise de ce site web seront analysés.

> Pour plus d'informations : Service des arts, de la culture et de la bibliothèque au 819 850-1327 ou à artsetculture@drummondville.ca

EMPLOI D'ÉTÉ EN FRANCE?

La Ville de Drummondville, en collaboration avec l'Association Québec-France, offre aux étudiants l'occasion unique de vivre une expérience enrichissante en travaillant en France pendant la saison estivale 2017.

Quatre postes seront disponibles dans la ville française de La Roche-sur-Yon, avec laquelle Drummondville partage une entente de jumelage depuis maintenant 35 ans. Il s'agit de deux postes d'agent d'animation, un poste d'agent aux espaces verts et un poste d'agent à la médiathèque.

Pour être éligible au programme, l'étudiant doit avoir entre 18 et 29 ans, résider à Drummondville et être inscrit à un programme d'étude à la fin de l'été pour l'année en cours. De plus, une somme maximale de 1300 $ devra être prévue afin de couvrir certains frais inhérents au programme d'échange tels que le billet d'avion et les assurances voyage. Le travailleur recevra un salaire net d'environ 1000 euros mensuellement.

Un curriculum vitae et une lettre motivant la démarche devront être envoyés avant le 17 février 2017, à 16 h 30, à artsetculture@drummondville.ca. Les détails sont disponibles au www.drummondville.ca.

Jeu. 2 fév., 20 h	POURQUOI TU PLEURES...? (TNM) [50 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Ven. 3 fév., 20 h	LISA LEBLANC [35 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Sam. 4 fév., 20 h	PHILIPPE LAPRISE [42 $]
Dim. 5 fév., 15 h	BRIMBELLE [20 $ - 12 ANS ET MOINS 15 $]
Mar. 7 fév., 19 h	FESTIVAL DU FILM DE MONTAGNE DE BANFF [24,50 $]
Ven. 10 fév., 20 h	LES SŒURS BOULAY [35 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Sam. 11 fév., 20 h	TOCADÉO [39 $]
Dim. 12 fév., 19 h	LES GRANDS EXPLORATEURS LES ÎLES GRECQUES [20 $]
Ven. 17 fév., 20 h	JULIEN TREMBLAY [35 $]
Ven. 17 fév., 19 h 30	SOIRÉE D'IMPRO • PARTIE DE BÛCHERONS [12,50 $] STUDIO EGR
Sam. 18 fév., 20 h	MARIO TESSIER [53 $]
Dim. 19 fév., 19 h	MARC DUPRÉ [49,50 $]
Jeu. 23 fév., 20 h	MA PREMIÈRE FOIS [42 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Sam. 25 fév., 20 h	ENCORE UNE FOIS, SI VOUS PERMETTEZ [50 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Merc. 1er mars, 20 h	QUARTANGO [42 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Jeu. 2 mars, 20 h	MATT HOLUBOWSKI [30 $ - ÉTUDIANT 25 $]
Ven. 3 mars, 20 h	MARIO PELCHAT [50 $]
Dim. 5 mars, 14 h	MARIE DENISE PELLETIER [36 $]

819 477-5412
artsdrummondville.com
Maison des arts
Desjardins Drummondville

Galerie d'art
Desjardins

22 janvier au 21 février 2017

LES IMPATIENTS
Parle-moi d'amour 2017

Parle-moi d'amour est une exposition jumelée à une vente aux enchères qui se déroule à la même période chaque année, soit celle des semaines qui précèdent la Saint-Valentin. Tenue à Drummondville depuis 2014, elle en sera ici à sa 4e édition.

Cet événement réunit des œuvres d'artistes amateurs, professionnels et des Impatients. Le produit de leur vente est destiné à soutenir leurs activités, soit essentiellement des ateliers d'art hebdomadaires.

Colette Vadnais, La jeune fille sans perle, 2016, huile sur toile, 35 x 27,5 cm

BIBLIOTHÈQUE
Côme-Saint-Germain

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 13 FÉVRIER (MURS)
Photos, Association citoyenne de Drummondville et ses jumelés (ACDJ).

JUSQU'AU 12 MARS (SALON DES NOUVEAUTÉS)
Le temps qui passe, Guilde des artistes.

ACTIVITÉS GRATUITES

> INSCRIPTION OBLIGATOIRE

BOUT'CHOU LITOU
Activité autour d'un conte.
5 FÉV., À 10 H 30 **20 MOIS À 3 ANS**

HEURE DU CONTE
Lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons.
22 ET 23 FÉV., À 9 H 30 **3 À 6 ANS**

HEURE DU CONTE EN PYJAMA
Lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons.
17 ET 24 FÉV., À 18 H 30 **3 À 6 ANS**

ATELIER DE CLOWN (SEMAINE DE RELÂCHE)
Travail de la démarche, de la posture, des émotions et du rythme avec les professionnels de la compagnie Le gros orteil! Chaque personne à son propre clown qui attend d'être découvert!
28 FÉV., À 14 H **8 À 12 ANS**

ATELIER DE RÉACTIONS CHIMIQUES (SEMAINE DE RELÂCHE)
Qu'est-ce qu'une réaction chimique? Concoctez des potions dignes des meilleurs alchimistes avec l'aide des professionnels des Neurones atomiques.
3 MARS, À 10 H **8 À 12 ANS**

D'autres activités seront ajoutées au calendrier; visitez le www.drummondville.ca ou informez-vous directement à la bibliothèque.

Information et inscription : 819 478-6573

Le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville vous informe sur la déficience auditive

Il existe deux formes de déficience auditive : une personne sourde doit composer avec la surdité profonde ou totale, tandis qu'une personne malentendante utilise son acuité auditive résiduelle pour entendre.

Selon les données de 2011 de Statistique Canada, 4570 Drummondvillois déclaraient avoir une incapacité liée à l'audition, variant de légère à profonde. Ces derniers peuvent utiliser une prothèse auditive, lire sur les lèvres, utiliser la parole ou encore le langage des signes.

Lorsqu'on entre en communication avec eux, on peut utiliser différentes approches :

- Informez-vous auprès de la personne afin de savoir quel mode de communication elle préfère;
- Si elle ne vous voit pas, attirez son attention en la touchant doucement;
- Placez-vous face à elle et gardez le contact visuel;
- Gardez votre bouche visible, ne placez pas d'objet devant et évitez de mâcher de la gomme;
- Parlez clairement, lentement et de façon naturelle, sans exagération;
- Évitez de crier inutilement.

Il est possible qu'on vous demande de répéter certaines informations. Si ces dernières semblent non comprises, vous pouvez formuler l'idée autrement ou utiliser l'écriture. Pour permettre à une personne qui entend certains sons de le faire avec plus de facilité, on doit tenter de limiter les bruits ambiants. Finalement, lorsqu'on circule à l'extérieur avec quelqu'un présentant des limites auditives, cet individu utilisera beaucoup la vision pour parvenir à se déplacer. Il circulera donc en se tenant la tête bien haute, ce qui le rendra plus vulnérable aux obstacles situés au sol.

Selon les données de 2011 de Statistique Canada, 4570 Drummondvillois déclaraient avoir une incapacité liée à l'audition, variant de légère à profonde.

Bien sûr, il faut éviter d'infantiliser la personne devant vivre quotidiennement avec une incapacité. Il est recommandé de rester attentif à ses besoins et de la laisser décider de ce qui est bon pour elle. Il faut agir en utilisant « son gros bon sens »!

Brigitte Baril, présidente
Association des personnes handicapées de Drummond

FORÊT DRUMMOND

La Ville de Drummondville informe les citoyens que des travaux d'aménagement sylvicole sont en cours dans la Forêt Drummond, plus spécifiquement dans le secteur du rang Sainte-Anne.

Ces travaux d'entretien viseront à favoriser l'établissement de la régénération naturelle des espèces, la durabilité des écosystèmes ainsi que le maintien de la santé générale de la forêt. Ils sont devenus nécessaires compte tenu de l'âge de la plantation, qui est d'environ 70 ans.

Les interventions en forêt consisteront en la coupe sélective d'arbres en fin de vie nuisant à la pénétration lumineuse jusqu'au sol, cela afin de favoriser une meilleure production de semences et la germination des espèces désirables. Un fait intéressant à noter : cette coupe permettra la régénérescence d'une végétation attirant certains animaux qui avaient délaissé le lieu par manque de nourriture.

Exécutés par la Société sylvicole Arthabaska-Drummond, sous la supervision de l'arboriculteur de l'équipe des parcs et espaces verts du Service des travaux publics de la Ville, les travaux respectent les règles du *Guide d'intervention en forêt privée* du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

SPORT

Envie de patiner?

Vous pouvez consulter le www.drummondville.ca, section *Culture, loisirs et sports*, ou composer les numéros de téléphone apparaissant dans cette page pour connaître les horaires ainsi que les conditions pour toutes les patinoires extérieures. Les horaires sont sujets à changement, selon les conditions météorologiques.

Patinoire réfrigérée (269, rue Lindsay • 819 478-6574)

	Patin libre	Hockey libre	Hockey mineur
Lundi au vendredi	De 12 h à 14 h 45 et de 17 h à 19 h 45	De 15 h à 16 h 45 et de 20 h à 22 h	
Samedi et dimanche	De 14 h 15 à 17 h et de 17 h 15 à 20 h	De 9 h à 10 h 45 et de 20 h 15 à 22 h	De 11 h à 14 h

Autres patinoires extérieures

Responsables	Patinoires
Ville de Drummondville Service des loisirs 819 478-6565	**Antonio-Baril** (sans chalet) Rue Paris **Bellevue** (sentier) 570, 101e Avenue (819 478-4222) **Woodyatt** (sentier) 53, rue du Pont
Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste 819 477-4475	**Boivin** (patinoire) 2220, rue Saint-Denis **Saint-Georges** (patinoire et sentier) 2343, rue Raphaël-Nolet **Saint-Jean-Baptiste** (patinoire) 114, 18e Avenue **Sainte-Marie** (patinoire) 202, rue Saint-Damase
Centre communautaire Saint-Pierre 819 478-7780	**Frank-Gougeon** (patinoire) 116, rue des Lilas **Guilbault** (patinoire) 115, rue Guilbault **Joly** (patinoire) 400, rue Joly **Roland-Tessier** (patinoire) 565, rue Farrell
Collège Saint-Bernard 819 478-3330	**Collège Saint-Bernard** (patinoire et sentier) 25, avenue des Frères

Responsables	Patinoires
Centre communautaire Drummondville-Sud 819 478-0202	**Christ-Roi** (patinoire) 860, 112e Avenue **Saint-Simon** (patinoire) 1350, rue Jogues
Loisirs Saint-Joseph	**Gérard-Perron** (patinoire) 138, rue Saint-Albert (819 477-0484)
Centre communautaire Pierre-Lemaire	**Simard** (patinoire) 4755, rue Simard (819 474-2309)
Centre communautaire Sintra Saint-Charles 819 477-4530	**Guilmette** (patinoire et sentier) 1100, rue Victorin (819 472-7083) **Michel-Houle** (patinoire) Coin Michel-Houle et Letellier **Rosaire-Smith** (patinoire) 801, rue Pie XII (819 472-4614)
Centre communautaire Saint-Joachim	**Jean-Gamelin** (patinoire) Coin Principale et Chantal (819 477-2630)
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault 819 479-8686	**Des Bénévoles** (patinoire) 2750, boulevard Mercure **Boisbriand** (patinoire) 1080, rue Clair **Club du Faisan** (patinoire) 30, rue du Faisan **Joyal-Audet** (patinoire) 100, rue Audet

Patinage familial intérieur

Centre Marcel-Dionne 300, rue Cockburn (entrée – stationnement arrière) 819 478-6565	**Horaire (jusqu'au 4 mai 2017)** Lundi, de 14 h à 15 h 30 Mardi et jeudi, de 10 h 30 à 11 h 50 Mercredi, de 10 h à 11 h 20 Vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30 Coût : gratuit

Olympia Yvan-Cournoyer 1145, boulevard Jean-De Brébeuf (près de l'école secondaire La Poudrière) 819 478-6574	**Horaire (jusqu'au 26 mars 2017)** Samedi, de 19 h à 20 h 30 Dimanche, de 13 h 45 à 15 h 15 **Séances annulées** 11, 12, 25 et 26 février/4 et 5 mars Coût : 1 $/enfant et 2 $/adulte (avec carte Accès-loisir) 30 $/enfant et adulte (sans carte Accès-loisir)

aqua COMPLEXE

1380, rue Montplaisir
819 477-1063

PISCINESDRUMMONDVILLE.COM

Piscine 25 m

Piscine 10 m
Rivière Kino-aventure

HORAIRE 2016-2017

		ZEN								
LUN	6 h à 8 h									
	8 h à 9 h									
	9 h à 10 h									
	15 h à 17 h									
	17 h 30 à 19 h 30									
	20 h 30 à 21 h 45									
MAR	8 h 15 à 10 h 15									
	10 h 15 à 11 h 30									
	11 h 30 à 13 h									
	13 h à 13 h 30									
	18 h 30 à 20 h 30									
	20 h 30 à 21 h 45									
MER	6 h à 8 h									
	8 h à 9 h									
	9 h à 10 h									
	15 h à 17 h									
	20 h 30 à 21 h 45									
JEU	8 h 15 à 11 h 30									
	11 h 30 à 13 h									
	13 h à 13 h 30									
	18 h 30 à 20 h 30									
	20 h 30 à 21 h 45									
VEN	6 h à 8 h									
	13 h à 16 h									
SAM	13 h à 16 h 30									
DIM	10 h à 16 h 30									

Vendredis pédagos :
13 h à 16 h

23 sept., 21 oct., 4 et 18 nov., 9 déc., 27 janv., 10 fév., 17 mars, 14 et 28 avril
Possibilités : 31 mars, 12 mai et 9 juin. **Si aucune reprise de tempête**

Valide du 10 septembre 2016 au 23 juin 2017

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT.
L'HORAIRE EST MIS À JOUR SUR NOTRE SITE INTERNET :

PISCINESDRUMMONDVILLE.COM

DRUMMONDville
Capitale du développement

Piscine du Centre

175, rue Ringuet
(entrée arrière Maison des arts Desjardins)
819 477-1063

PISCINESDRUMMONDVILLE.COM

HORAIRE 2016-2017

LUN	11 h 30 à 13 h 30		
MAR	6 h à 8 h		
	16 h 30 à 18 h 15		
MER	11 h 30 à 13 h 30		
	16 h 30 à 18 h 15		
JEU	6 h à 8 h		
	16 h 30 à 18 h 15		
VEN	11 h 30 à 13 h 30		

DESCRIPTIONS

Ambiance ZEN
Ambiance calme qui invite à la détente. Éclairage adapté et musique douce. Tapis à sec disponibles pour la pratique d'exercices de relaxation. Par respect, l'agitation exagérée et la pratique du plongeon ne seront pas tolérées.

Rivière Kino-aventure liée à la Piscine 10 m
Dans ce bassin, il est possible de marcher à contre-courant, de profiter du bain tourbillon et d'une température d'eau plus chaude. Unique au Québec.

Baignade libre
Se baigner, jouer, se déplacer, faire des exercices ou relaxer librement.

Nage en longueur
Des câbles anti-vagues délimitent les corridors de nage. La vitesse est identifiée : lent, moyen, rapide. Demandez un programme d'entraînement libre à l'accueil, 12 programmes sont disponibles. Le nombre de corridors est indiqué en haut, à gauche dans l'icône.

Tremplins 1 m et 3 m
Pratiquez le plongeon libre. Des tremplins de 1 m et de 3 m.

Volley-ball
Jouez, en partie peu profonde, au volley-ball aquatique avec un ballon de plage. Créez votre propre équipe ou jouez en duel.

Planche à pagaie
Se déplacer sur la planche à l'aide de la pagaie dans la zone profonde réservée. Faire des répétitions d'exercices simples et des positions de yoga dans une ambiance ZEN.

Wibit structure gonflée
Course à obstacles sur la structure gonflée Wibit. (Pour participer, il est normal de nager seul en partie profonde.)

IL FAUT SAVOIR QU'ICI C'EST NORMAL DE :

1 - porter un bonnet de bain,
2 - prendre des photos uniquement lorsque c'est permis,
3 - respecter les autres, le matériel et le surveillant sauveteur,
4 - accompagner dans l'eau les enfants de 7 ans et moins,
5 - favoriser l'accès aux loisirs aquatiques adaptés à l'Aqua Complexe.
6 - finalement, rappelez-vous que c'est normal de vérifier l'horaire sur notre site internet avant de se déplacer.

ADMISSION UNITAIRE	
Bébé 0-12 mois	7$ ou **GRATUIT avec carte Accès-loisir**
Enfant 1-7 ans	7$ ou **GRATUIT avec carte Accès-loisir**
Junior 8 -17 ans	10$ ou **3$ avec carte Accès-loisir**
Adulte 18-64 ans	12$ ou **5$ avec carte Accès-loisir**
Aîné 65 ans et +	7$ ou **GRATUIT avec carte Accès-loisir**

AQUA PASSE valide 1 an

aqua PASSE

Nouveau produit!
Avec l'Aqua passe, profitez des piscines libres illimitées. Prix offert pour les différents groupes d'âge.
Renseignez-vous